**ARRÊTÉ portant EXCLUSION DEFINITIVE DU SERVICE D’UN FONCTIONNAIRE STAGIAIRE**

**De Monsieur *(ou Madame) … (Grade)***

***Les mentions en italiques constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction de l’arrêté. Ils doivent être supprimés du contrat définitif.***

Le Maire *(ou le Président)* de...

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 89-677 du 18 septembre 1989 relatif à la procédure disciplinaire applicable aux fonctionnaires territoriaux,

Vu le décret n° 92-1194 du 4 novembre 1992 fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de la fonction publique territoriale, et notamment son article 6,

Considérant qu'il est reproché à Monsieur *(ou Madame)* … d'avoir commis (*préciser les faits constitutifs de la faute*) ... ***OU*** *d'avoir manqué à l'obligation de ...*,

Considérant que Monsieur *(ou Madame)* … a été informé*(e)* par lettre du … de son droit à communication de son dossier et de la possibilité de se faire assister par un ou plusieurs conseils de son choix,

Considérant que Monsieur *(ou Madame)* … a eu communication de son dossier le…,

Vu l'avis motivé émis par le Conseil de discipline le ... et proposant ...,

Considérant soit que la sanction proposée par le Conseil de discipline sanctionne comme il convient les faits reprochés à Monsieur *(ou Madame)* … **OU** *que la sanction proposée par le Conseil de discipline apparaît trop sévère compte tenu des faits reprochés à Monsieur (ou Madame) …* **OU** *que la sanction proposée par le Conseil de discipline ne sanctionne pas assez sévèrement Monsieur (ou Madame) … en raison des faits qui lui sont reprochés*.

**ARRÊTE**

**Article 1er :**

L’exclusion définitive de service, sanction figurant à l'article 6 du décret n° 92-1194 du   
4 novembre 1992, est infligée à Monsieur *(ou Madame)* …, grade ...

**Article 2** :

La sanction visée à l'article 1er ci-dessus prend effet au ...

**Article 3** :

A compter du ..., Monsieur *(ou Madame)* … est radié*(e)* des cadres et perd sa qualité de fonctionnaire stagiaire.

**Article 4 :**

Le Directeur Général des Services *(ou la secrétaire de mairie, le Directeur…)* est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur *(ou Madame)*...

**Article 5 :**

Le Maire *(ou le Président)* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif d’Amiens dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l’application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 6**:

Ampliation du présent arrêté sera transmise au Président du Centre de Gestion de l’Oise et au comptable de la collectivité.

Notifié à l'agent le : Fait à ..., le ...

(date et signature) Le Maire,